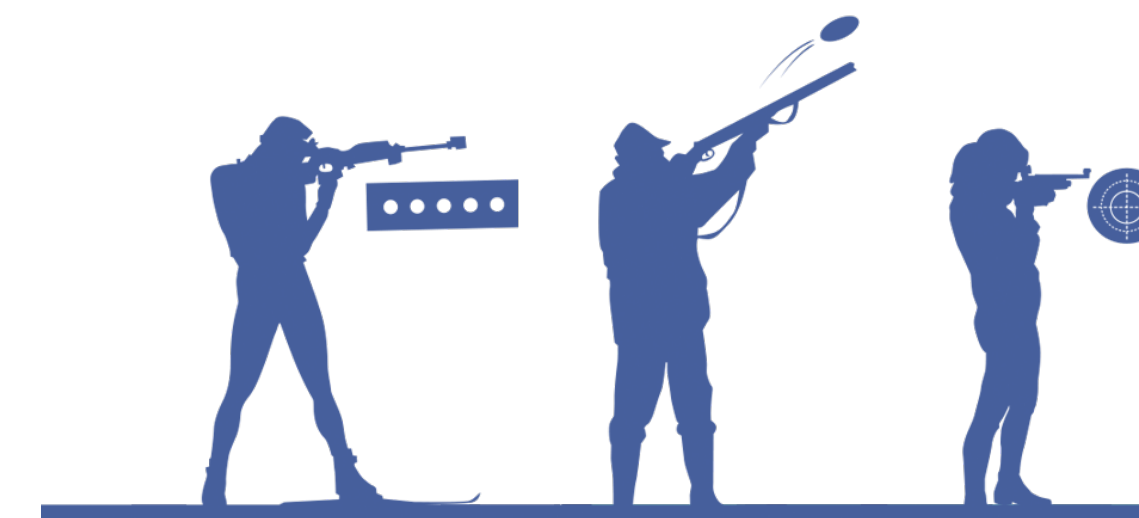


Systeme d'information sur les armes

Ouverture aux tireurs sportifs

PARTIE II

Création d'un compte tireur sportif





**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

5

Une procédure entièrement dématérialisée



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Une création de compte simplifiée

Création de compte - Première partie (1/2)

Étape 1 sur 4

Identité

Étape suivante : Adresse de la résidence principale et coordonnées

Informations sur la licence en cours de validité

Veuillez sélectionner votre ou vos fédérations *

☒ Fédération Française de Tir

Numéro de licence de Tir *

Création de compte - Première partie (1/2)

Étape 2 sur 4

Adresse de la résidence principale et coordonnées

Étape suivante : Adresse(s) de résidence secondaire(s) en France

Adresse postale en France

Numéro de voie

Extension

Type et nom de voie *

Lieu-dit

Code postal *

Ville *

Sélectionnez votre type de justificatif de domicile *

Justificatif de domicile *

Pour être valable, un justificatif de domicile doit comporter le nom, le prénom et l'adresse de la personne et doit être daté de moins de 3 mois

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont .png, .pdf, .jpeg, .jpg

☐ Itinérant

Importer

Les documents et informations pour créer un compte :

- ✓ Une pièce d'identité
- ✓ Un justificatif de domicile
- ✓ Le numéro de licence



En l'absence d'interconnexion avec la FFTIR (qui pourrait n'être effective qu'en mars 2024), le détenteur pourra intégrer sa licence en pièce jointe.



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

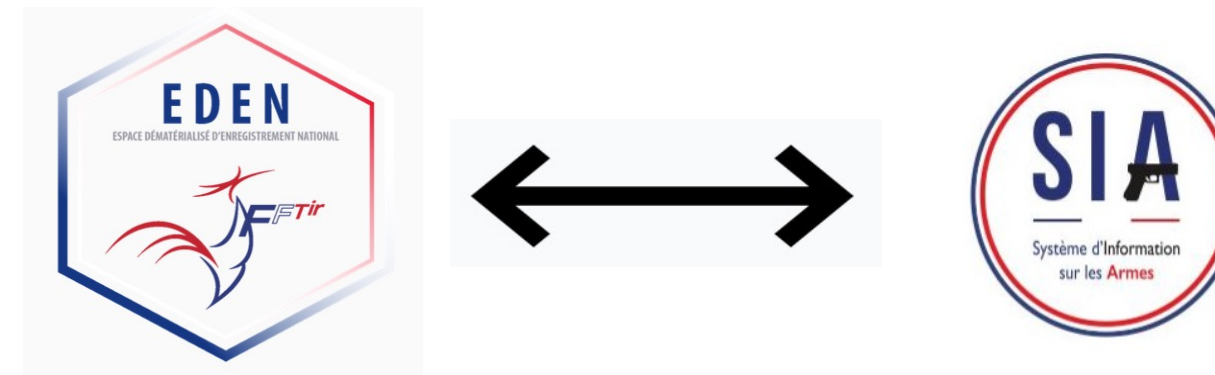
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Une procédure entièrement dématérialisée

Interconnexion entre le SIA et la FFTir



Transmissions de données au SIA lors de la création de compte (licence en cours de validité, certificat médical, avis favorable)

- **Moins de pièces justificatives à vérifier => instruction simplifiée des demandes**



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Une procédure entièrement dématérialisée

Interconnexion entre le SIA et la FFTir

Echanges d'informations :

- Délivrance, refus et retrait d'autorisation
- Existence, retrait et défaut de renouvellement de la licence
- Existence ou retrait de l'avis favorable

Si retrait, information sur la raison du retrait :

- Défaut d'assiduité au tir (obligation modifiée : 1 tir au minimum par saison sportive)
- Infraction grave aux règles de sécurité (inscription FINIADA)



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Une procédure entièrement dématérialisée

Une autorisation dématérialisée

- Demande d'autorisation déposée dans le SIA
- Documents (AR, refus, autorisation) mis à disposition du demandeur dans le compte
- Le demandeur est notifié par e-mail chaque fois qu'un document est mis à disposition



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Les détenteurs sans titre

Détenteurs d'armes héritées/trouvées, C3, C9



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Arme héritée / trouvée

Pour conserver l'arme :

- Déclaration par l'intermédiaire du compte SIA détenteur sans besoin de passage à la brigade/au commissariat ni chez l'armurier
- Catégorie B : dépôt dans les 3 mois chez l'armurier en attendant la délivrance d'une autorisation
- Pour se dessaisir de l'arme (catégories A, B ou C) : pas de création de compte détenteur, enregistrement de l'arme dans le LPN du professionnel sur présentation d'une pièce d'identité



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

La création d'un compte licencié « **tireur sportif** » et les fonctionnalités associées



La création d'un compte tireur dans le SIA

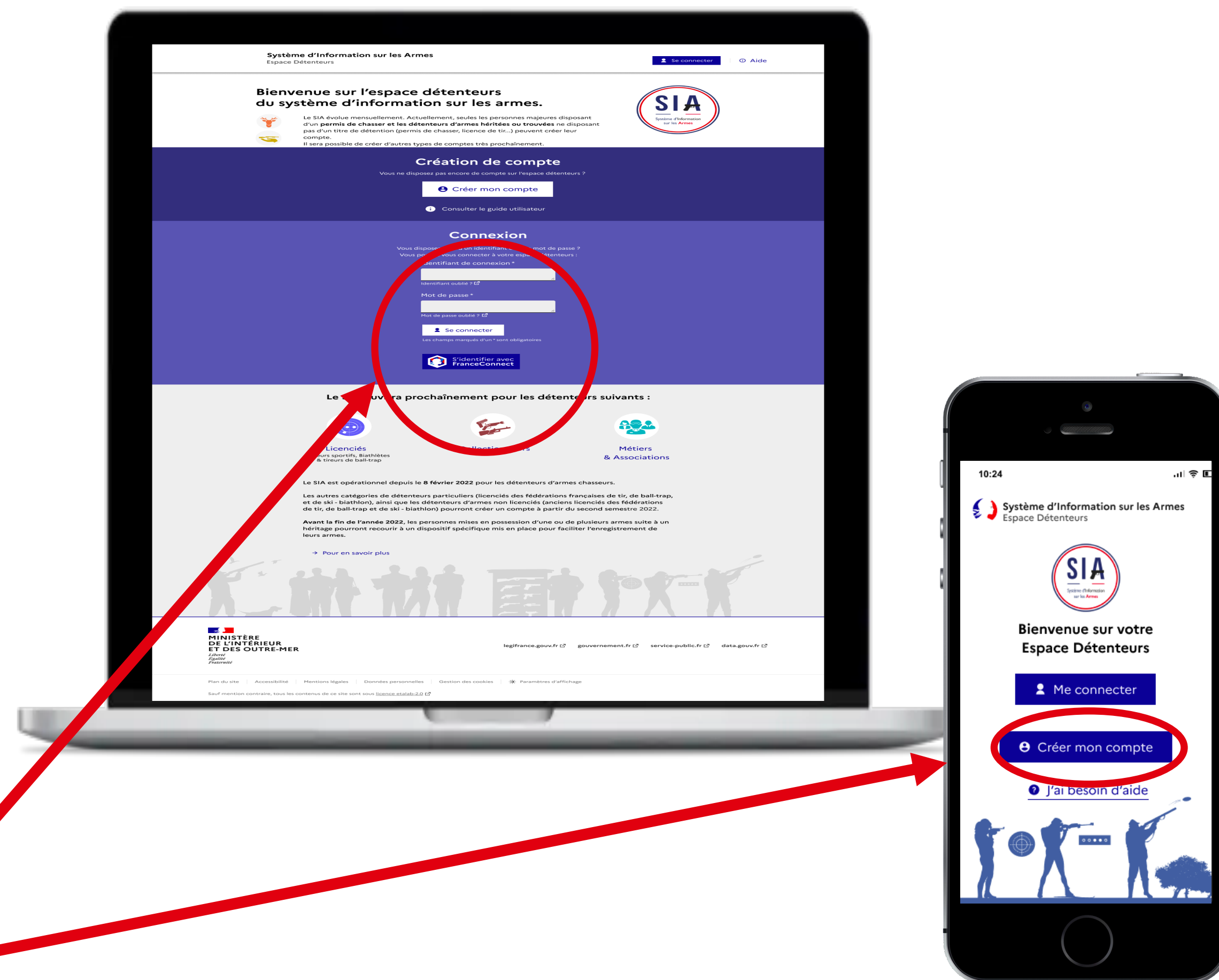
Avant de commencer :

- Le détenteur doit avoir une adresse mail
- Le détenteur scanne ou prend en photo sa pièce d'identité et son justificatif de domicile
- Le détenteur se munit de son numéro de SIA s'il en possède un

Pour commencer, cliquer sur « créer mon compte »

- Je clique sur le bouton :

 **Créter mon compte**



La création d'un compte tireur dans le SIA

2. Choix du motif de création du compte

→ Jusqu'à ce jour, création de compte uniquement pour les chasseurs et les détenteurs sans titre

→ A partir du 27 février 2024, création de compte pour les tireurs sportifs



La création d'un compte tireur dans le SIA

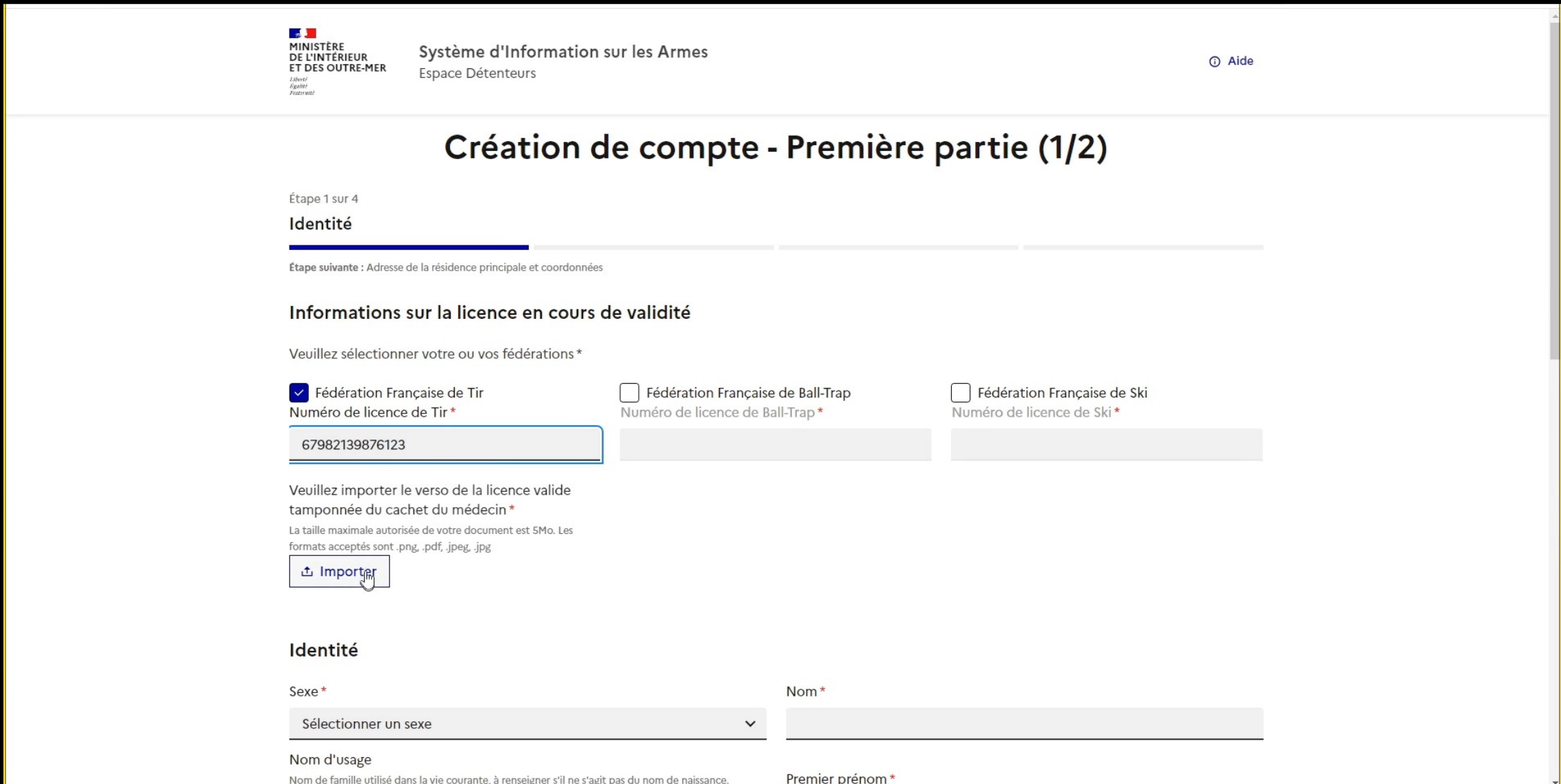
3. Respecter les étapes :

→ Le détenteur remplit tous les champs obligatoires et importe les documents justificatifs (pièce d'identité, justificatif de domicile)



En l'absence d'interconnexion avec la FFTIR (qui pourrait n'être effective qu'en mars 2024), le détenteur pourra intégrer sa licence en cours de validité en pièce jointe.

3. Valider à l'aide du code Captcha :



The screenshot shows the 'Création de compte - Première partie (1/2)' form. At the top, it includes the Ministry logo and the title 'Système d'Information sur les Armes - Espace Détenteurs'. The form is divided into sections: 'Étape 1 sur 4', 'Identité', and 'Informations sur la licence en cours de validité'. Under 'Informations sur la licence', there are three checkboxes for 'Fédération Française de Tir', 'Fédération Française de Ball-Trap', and 'Fédération Française de Ski'. The 'Fédération Française de Tir' checkbox is selected, and a license number '67982139876123' is entered. Below this, there is a section for importing a license document, with a note about the maximum file size (5Mo) and accepted formats (.png, .pdf, .jpeg, .jpg). An 'Importer' button is visible. At the bottom, there is an 'Identité' section with fields for 'Sexe' (a dropdown menu), 'Nom', 'Nom d'usage', and 'Premier prénom'.

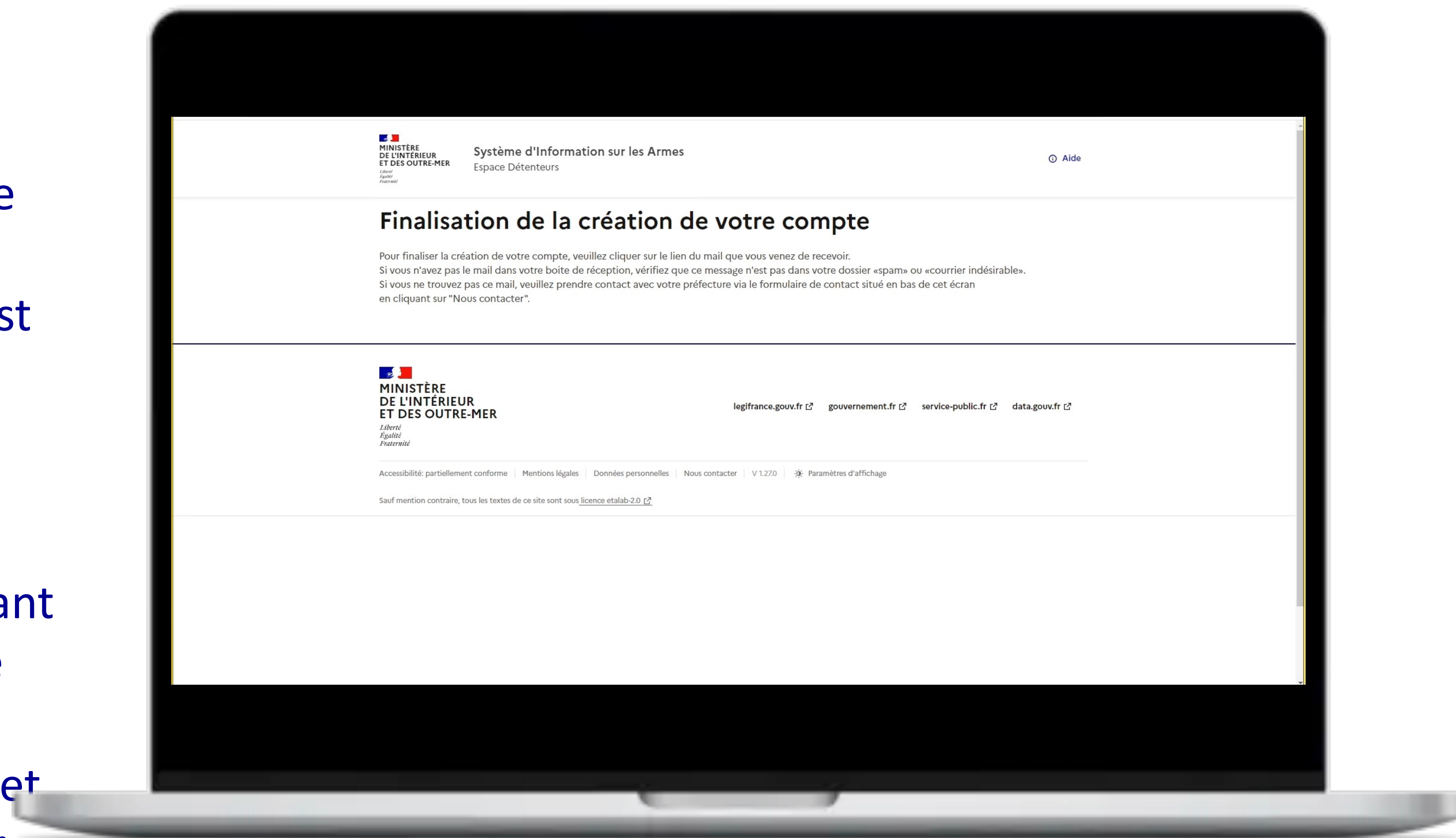
La création d'un compte tireur dans le SIA

5. Activer mon compte :

- Le système adresse un mail de confirmation de création de compte.
- En cliquant sur le lien d'activation, un renvoi est fait vers le choix du mot de passe

6. Sécuriser mon compte :

- Le mot de passe doit respecter le format suivant : 12 caractères minimum incluant un chiffre, une lettre et un caractère spécial.
- Le détenteur choisi dans une liste déroulante et il répond aux questions qui serviront à récupérer l'identifiant en cas d'oubli.



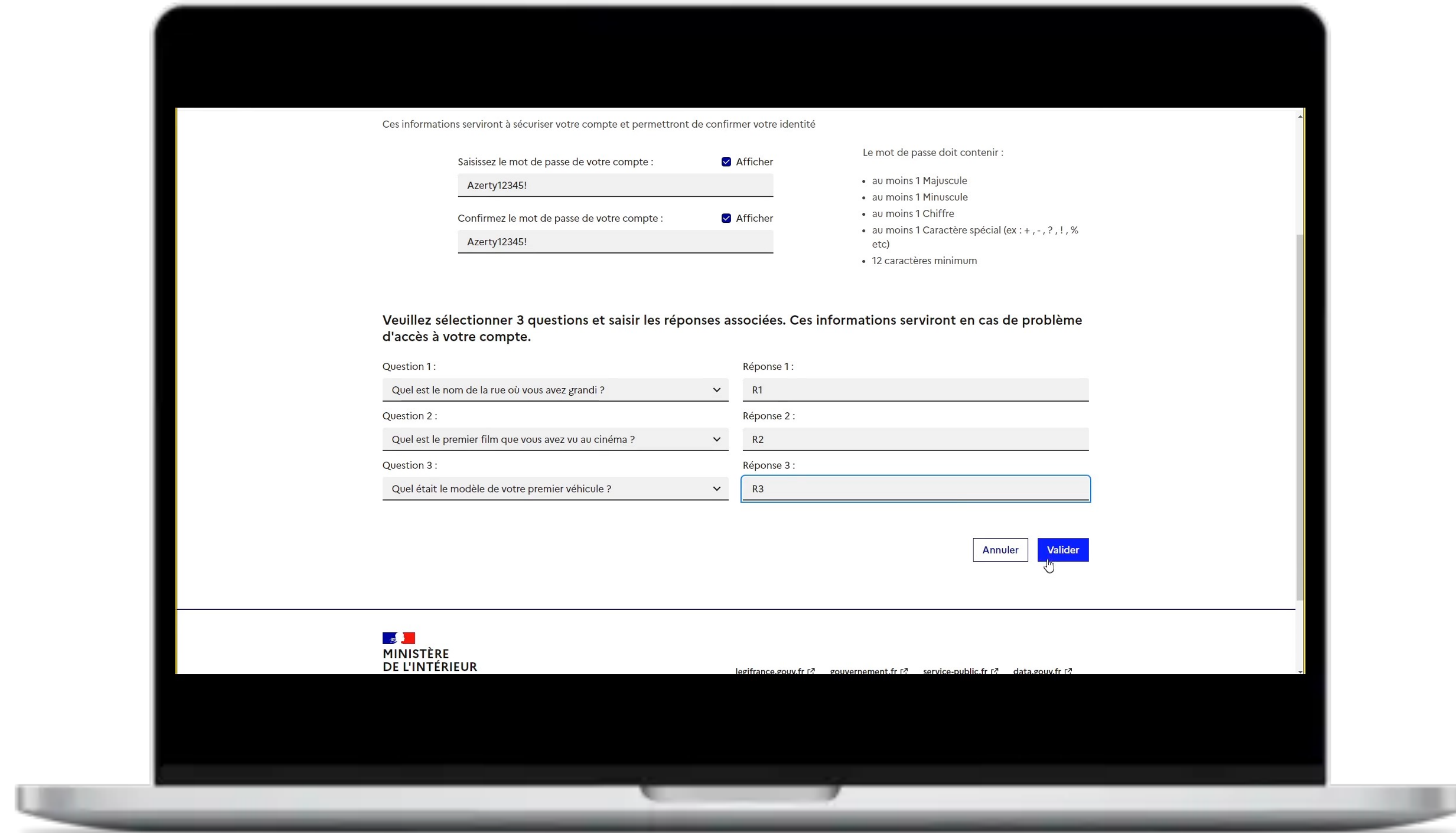
La création d'un compte tireur dans le SIA

7. Valider :

- Au clic que le bouton « valider » le compte est créé !
- Un mail avec une pièce jointe récapitulant les informations importantes, notamment le n°SIA et les identifiants de connexion est envoyé.

8. Compte activé :

- Le compte SIA est immédiatement activé et un numéro SIA suivra le détenteur tout au long de sa vie.
- Si le détenteur doit se connecter, il clique sur « accéder à mon compte »



The screenshot shows a web form for validating a new SIA account. At the top, a message states: "Ces informations serviront à sécuriser votre compte et permettront de confirmer votre identité". Below this, there are two password fields. The first is labeled "Saisissez le mot de passe de votre compte :" and contains the text "Azerty12345!". To its right is a checkbox labeled "Afficher" which is checked. The second field is labeled "Confirmez le mot de passe de votre compte :" and also contains "Azerty12345!", with a checked "Afficher" checkbox. To the right of these fields, a list of password requirements is shown: "Le mot de passe doit contenir :", followed by bullet points: "au moins 1 Majuscule", "au moins 1 Minuscule", "au moins 1 Chiffre", "au moins 1 Caractère spécial (ex : + , - , ? , ! , % etc)", and "12 caractères minimum". Below the password section, a message says: "Veuillez sélectionner 3 questions et saisir les réponses associées. Ces informations serviront en cas de problème d'accès à votre compte." There are three question-and-answer pairs. Question 1: "Quel est le nom de la rue où vous avez grandi ?" with answer "R1". Question 2: "Quel est le premier film que vous avez vu au cinéma ?" with answer "R2". Question 3: "Quel était le modèle de votre premier véhicule ?" with answer "R3". At the bottom right of the form are two buttons: "Annuler" and "Valider". The footer of the page includes the "MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR" logo and a row of links: "legifrance.gouv.fr", "gouvernement.fr", "service-public.fr", and "data.gouv.fr".

La création d'un compte tireur dans le SIA

Pour rester en règle :

- Le détenteur se connecte lorsqu'il vient d'acquérir une arme pour valider l'acquisition
- Le détenteur met à jour son râtelier dans les 6 mois après la création de son compte
- Le détenteur effectue ses démarches en ligne



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Que faire si le licencié a déjà un compte SIA ?





MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

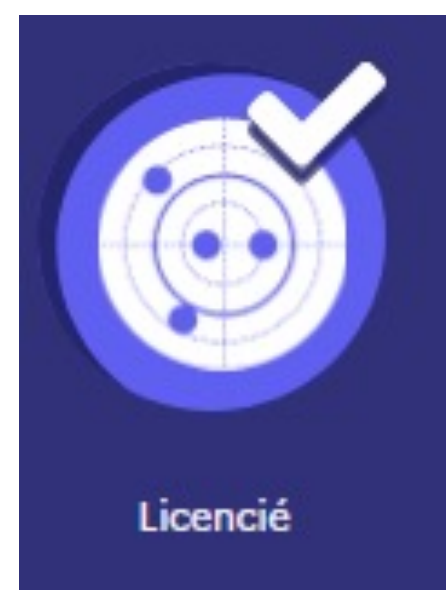
UN SEUL COMPTE PAR PERSONNE DANS LE SIA

- Un seul compte SIA est nécessaire, même si un détenteur cumule plusieurs profils.
- Si un chasseur détient par ailleurs une licence de tir sportif, cette dernière peut être rattachée au compte existant sans création d'un nouveau compte.

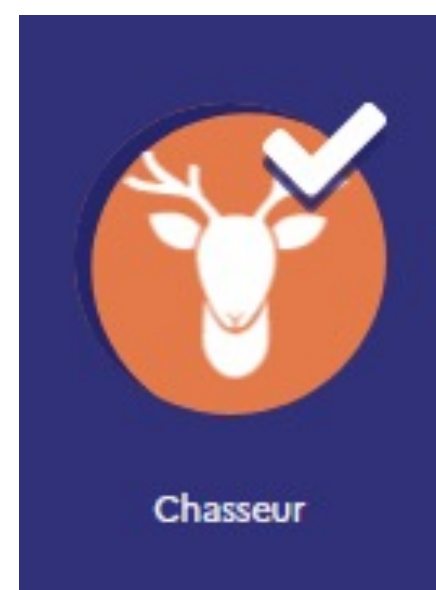




INCOMPATIBILITE



Licencié



Chasseur



Détenteurs sans titre
(armes héritées, C3, C9)

Si un compte SIA est tireur sportif et/ou chasseur,
il ne peut pas être détenteur sans titre



Détenteurs sans titre
(armes héritées, C3, C9)



Licencié



Chasseur

A contrario, s'il s'agit d'un compte détenteur sans titre,
il ne peut être ni tireur sportif, ni chasseur

Connexion à mon compte SIA

Procédure simplifiée

Si le détenteur dispose déjà d'un compte dans le SIA :

→ Il se connecte à l'aide de ses identifiants.

1. Sur la page d'accueil :

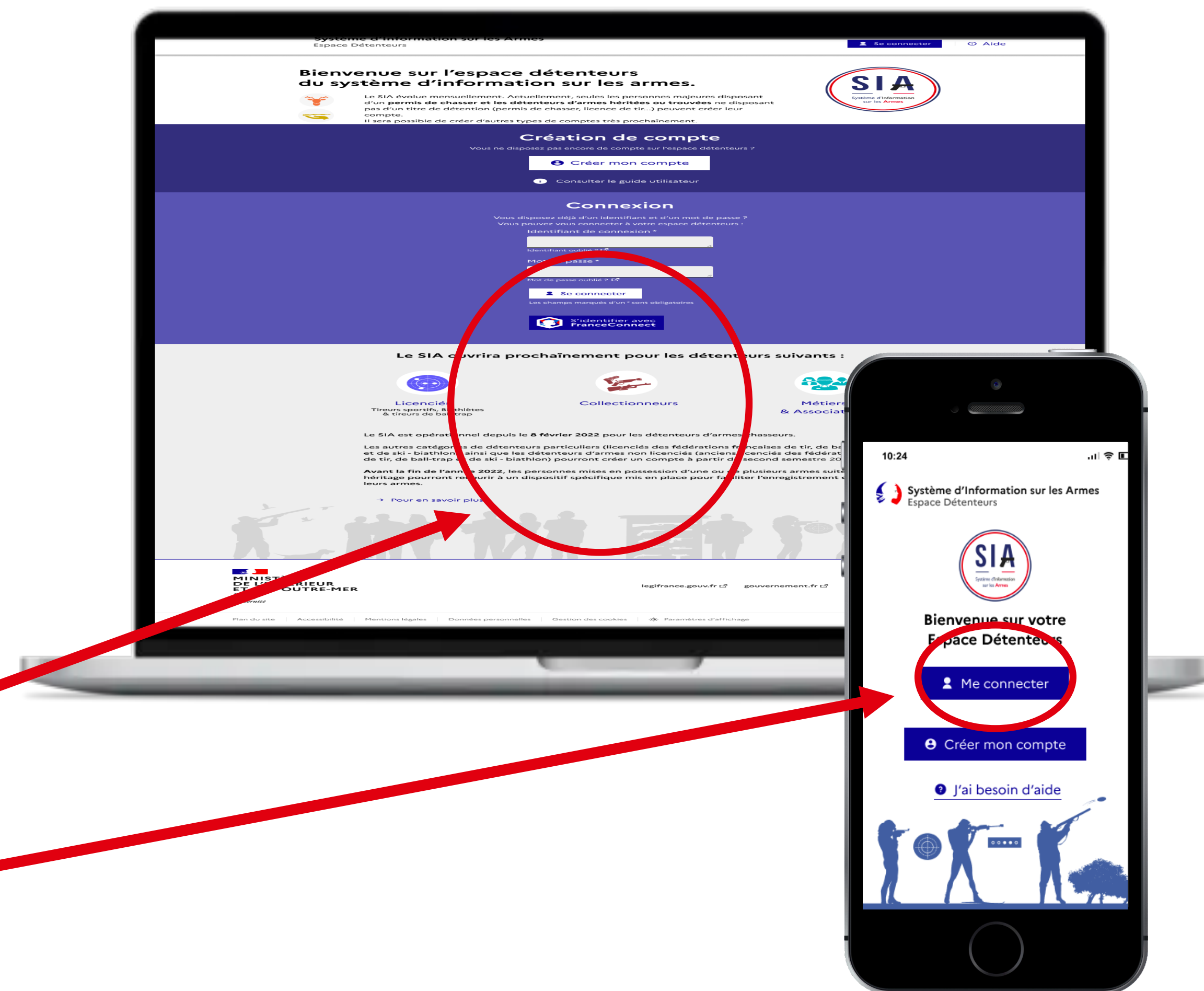
- Le détenteur renseigne les champs « identifiant » et « mot de passe »
- Il clique sur le bouton de connexion.

→ Sur le site SIA :

 Se connecter

→ En version mobile :

 Me connecter



Connexion à mon compte SIA

Procédure simplifiée

**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
Liberté
Égalité
Fraternité

Système d'Information sur les Armes
Espace Détenteurs

Cind CHAM [Aide](#) [Déconnexion](#)

[Mon râtelier](#) [Mes démarches](#) [RGA](#) [N°SIA: CHACIN43EOOA](#) [Notifications: 4](#) [Mon profil](#)

Mon râtelier numérique

Étape 1 sur 4

Identité

Étape suivante : Adresse de la résidence principale et coordonnées

Informations sur la licence en cours de validité

Veuillez sélectionner votre ou vos fédérations *

☐ Fédération Française de Tir
Numéro de licence de Tir *

☐ Fédération Française de Ball-Trap
Numéro de licence de Ball-Trap *

☐ Fédération Française de Ski
Numéro de licence de Ski *

- Le détenteur clique sur l'onglet « mon profil »
- Il renseigne son numéro de licence



En l'absence d'interconnexion avec la FFTIR (qui pourrait n'être effective qu'en mars 2024), le détenteur pourra intégrer sa licence en cours de validité en pièce-jointe.

- Le SIA et EDEN communiquent pour vérifier la validité de la licence.
- Une fois la licence validée, le profil tireur est ajouté au compte

Les fonctionnalités du compte SIA

Une fois la licence ajoutée, les fonctionnalités liées au profil « tireur sportif » sont disponibles

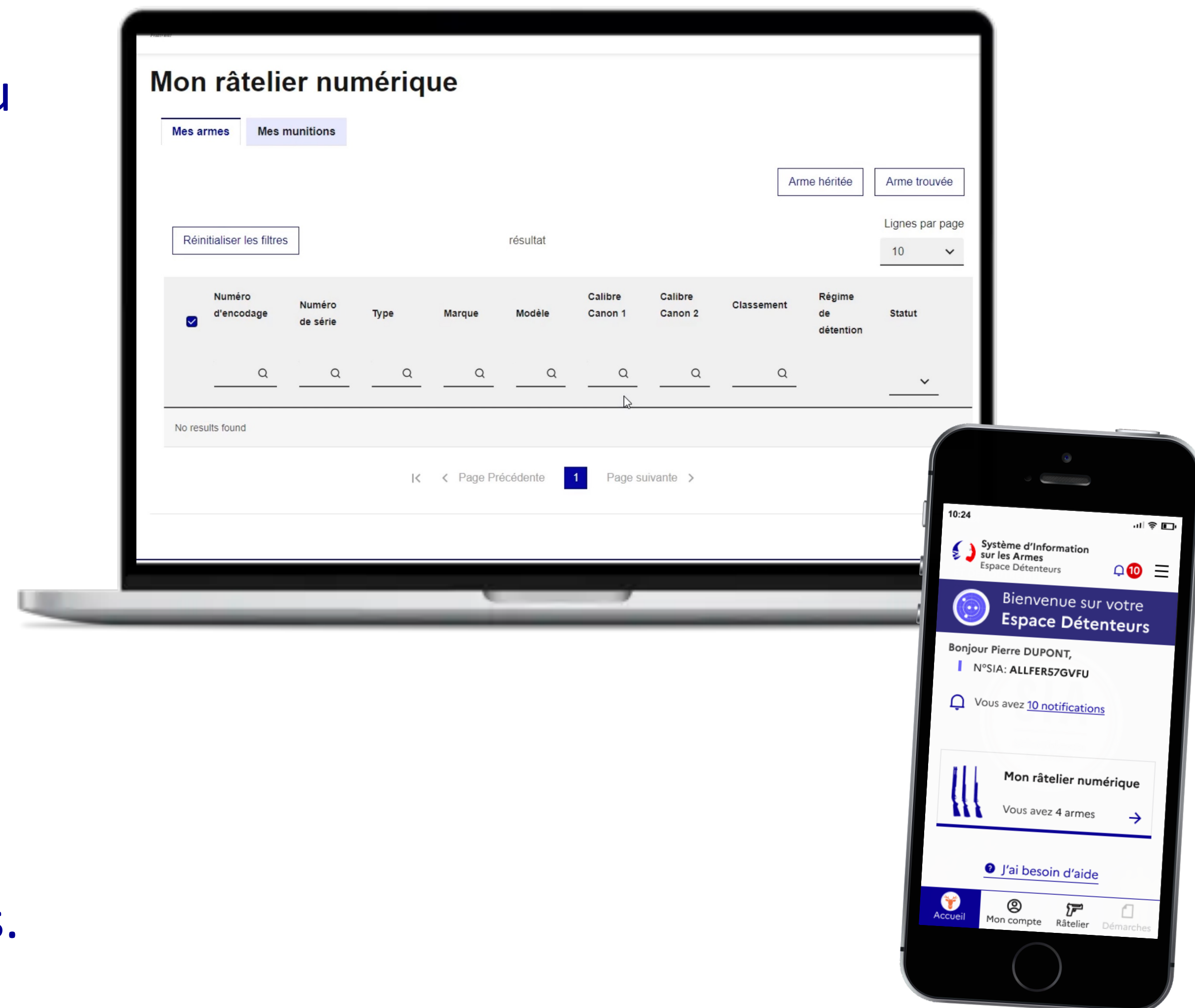
→ visualisation de l'autorisation si elle a été reprise d'AGRIPPA

→ faire une demande d'autorisation en ligne

→ recevoir une arme de catégorie B

→ recevoir des munitions de catégorie B

L'ensemble des fonctionnalités communes aux chasseurs et aux tireurs sont également disponibles.





MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Mise à jour du râtelier numérique



La mise à jour du râtelier

Lors de la création du compte, une reprise de données est réalisée. Les armes présentes dans AGRIPPA remontent dans le râtelier numérique du détenteur.

→ Ce dernier peut alors visualiser/modifier les informations.

Réinitialiser les filtres

2 résultats

Lignes par page
10

☐	Numéro d'encodage ↑↓	Numéro de série ↑↓	Type ↑↓	Marque ↑↓	Modèle ↑↓	Calibre Canon 1 ↑↓	Calibre Canon 2 ↑↓	Classement ↑↓	Régime de détention	Statut ↑↓
☐	BJ482-P23-SCA0000328	SCA0000328	REVOLVER	SMITH & WESSON	MOD 686 "FRENCH TARGET II"	357 MAGNUM		B 1°	Autorisation	Détenue  +
☐	AB104-C23-FRA104	FRA104	CARABINE	BERETTA	M1 GARAND	30-06 COURT CARTRY		C 1° b)	Déclaration	Valider l'acquisition +

<

>



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

La mise à jour du râtelier

- Jusqu'à 6 mois après la création de son compte, le détenteur peut mettre à jour son râtelier
- Dans son râtelier numérique, le détenteur peut également visualiser son compteur de munitions par arme détenue.

La mise à jour du râtelier

Mon râtelier numérique

Mes armes

Vous trouverez ci-dessous les armes que vous possédez, identifiées par un n° d'encodage. Si les informations sont incorrectes, vous devez utiliser la fonctionnalité "Signaler une erreur" qui apparait lorsque vous cochez une arme. Si des armes sont absentes du râtelier, utilisez la fonctionnalité "Arme absente du râtelier".

Vous disposez de 6 mois pour corriger les informations présentes sur votre râtelier via les deux fonctionnalités précitées. Passé ce délai, les boutons "Signaler une erreur" et "Arme absente du râtelier" ne seront plus accessibles.

Arme héritée

Arme trouvée

Arme absente du râtelier

1.

Le détenteur se connecte et visualise son râtelier numérique.
2.

Il peut signaler une arme manquante dans son râtelier en cliquant sur le bouton « Arme absente du râtelier ».
3.

Il accède ensuite à la procédure de déclaration d’une arme manquante.

5. Le détenteur visualise le récapitulatif et peut valider la procédure. L'arme est alors ajoutée à son râtelier.

Même si le détenteur ne dispose pas d'une autorisation valide, il est possible d'ajouter une arme de catégorie B. Celle-ci sera alors au statut « a régulariser »



PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS

ET DES YVELINES

Système d'Information sur les Armes

Espace Utilisateurs

1234 5678

Aide

Mon compte

Mon rôle

Mon dossier

BGA

N°BGA: **0000000000**

Notifications: 1

Mon profil

Signaler une arme absente du râtelier

Étape 1 sur 2

Identification de l'arme absente

Étape suivante: (Récapitulatif et validation)

Information de l'arme

Veuillez saisir le numéro BGA de votre arme :

Numéro BGA *

Rechercher sur le BGA

Veuillez saisir le numéro de série de votre arme :

Numéro de série *

Numéros de numéros (lancette) / boîtes de culasse / parties inférieures de la boîte de culasse (lance)

Cocher cette case s'il n'y a pas de numéro de série

Si votre arme est neutralisée, veuillez saisir informations suivantes :

☐ Cocher cette case si l'arme est neutralisée

Date de neutralisation

Lieu de neutralisation

Information des éléments de l'arme

Veuillez saisir le numéro de série des éléments essentiels de l'arme :

Exemple les champs correspondant aux éléments constitutifs de votre arme

Partie supérieure boîte de culasse (upper)

Canon 1

Culasse

Ensemble mobile de culasse

Tête de culasse

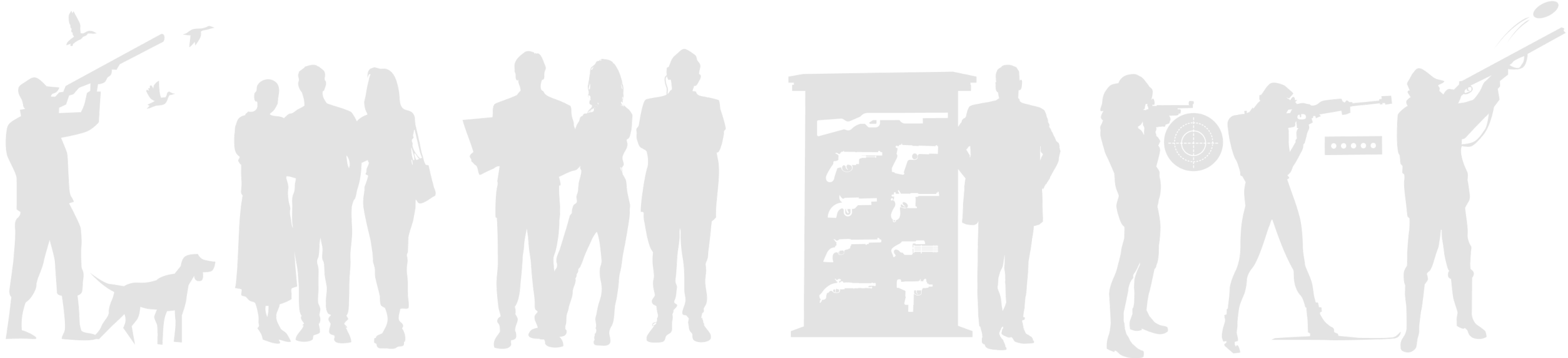
Barillet

Autres systèmes de fermeture

Annuler

Étape suivante

Le référentiel général des armes RGA



La recherche d'une arme sur le RGA

Référentiel Général des Armes

2 parcours de recherche :

- la recherche experte (avancée) est destinée aux professionnels
- la recherche simplifiée est destinée aux particuliers

Le nouveau RGA

Compte Espace Professionnel

Recherche avancée



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité

Référentiel Général des Armes

Service Central des Armes et des Explosifs - Espace Professionnel

 Mon compte

 Conversion

JB166





Rechercher une arme

Le mode de recherche avancée est destiné aux professionnels.

Le mode de recherche simplifié est destiné aux particuliers.

★ Recherche avancée

 Recherche simplifiée



Mes demandes

Vous avez la possibilité de traiter les demandes de création et importer des demandes en masse.

 Créer

 Mes demandes

 Importer en masse



Export RGA

Vous avez la possibilité de télécharger les catalogues sous forme de tableur au format .csv.

 Catalogue

 RAHC

 Marque

 Calibre



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité

legifrance.gouv.fr

gouvernement.fr

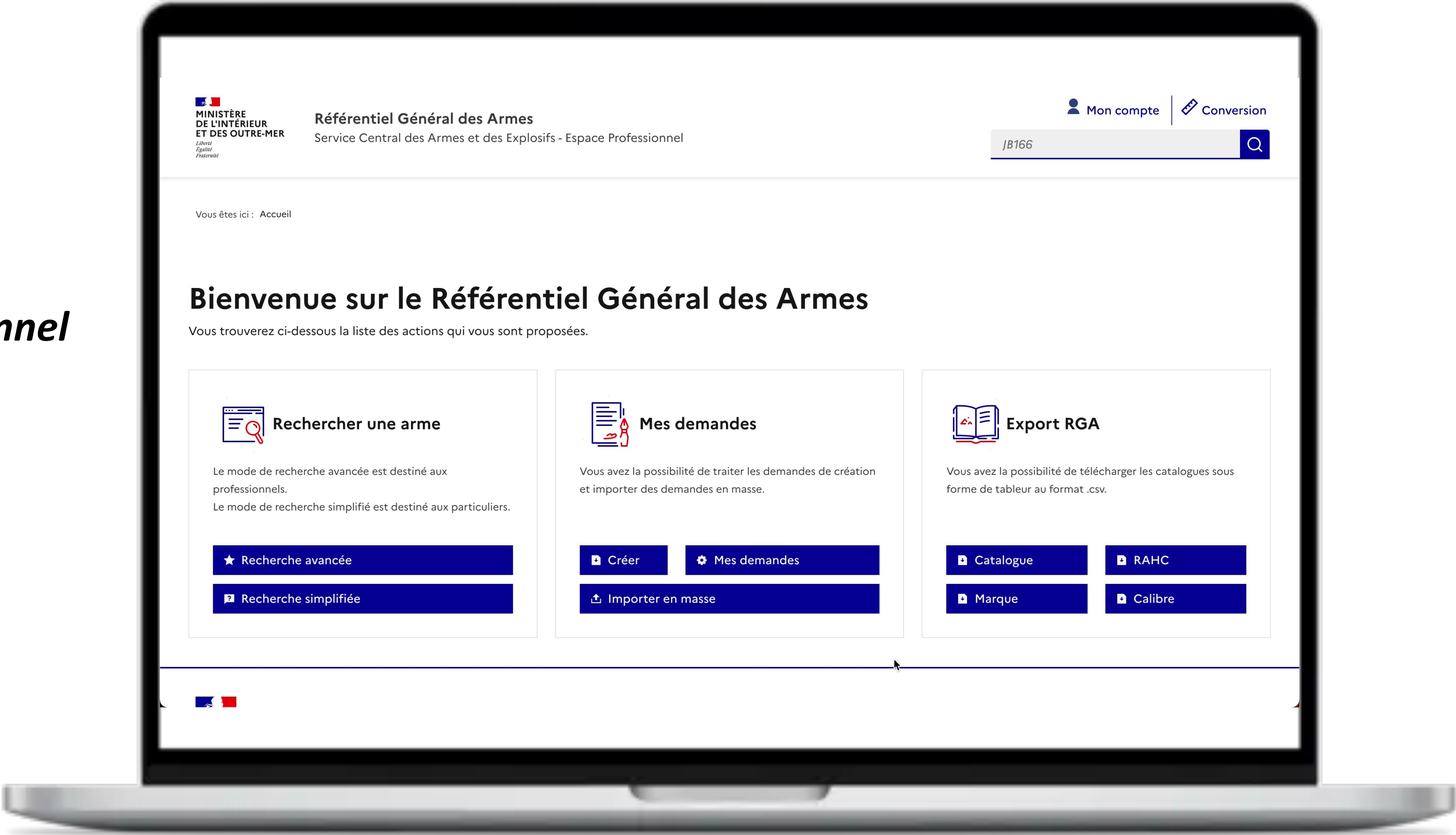
service-public.fr

data.gouv.fr

Le nouveau RGA

Compte Espace Professionnel

Recherche simplifiée



La carte européenne d'armes à feu

- La carte européenne d'armes à feu (CEAF) est dématérialisée dans le SIA à partir du 18 décembre 2023.
- Elle est générée directement par le détenteur depuis son compte SIA et a une validité de 5 ans.

Demande de CEAF dans le SIA



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Système d'Information sur les Armes
Espace Détenteurs

Martin MATIN N°SIA: MATMAR88JOSG

[Aide](#)

[Déconnexion](#)

Mon râtelier

Mes titres de détention

Mes démarches

RGA

Notifications: 0

Mon profil

Mon râtelier numérique

Mes armes

Mes munitions

Vous trouverez ci-dessous les armes que vous possédez, identifiées par un n° d'encodage. Si les informations sont incorrectes, vous devez utiliser la fonctionnalité "Signaler une erreur" qui apparait lorsque vous cochez une arme. Si des armes sont absentes du râtelier, utilisez la fonctionnalité "Arme absente du râtelier".

Vous disposez de 6 mois pour corriger les informations présentes sur votre râtelier via les deux fonctionnalités précitées. Passé ce délai, les boutons "Signaler une erreur" et "Arme absente du râtelier" ne seront plus accessibles.

Arme héritée

Arme trouvée

Arme absente du râtelier

Réinitialiser les filtres

1 résultat

Lignes par page

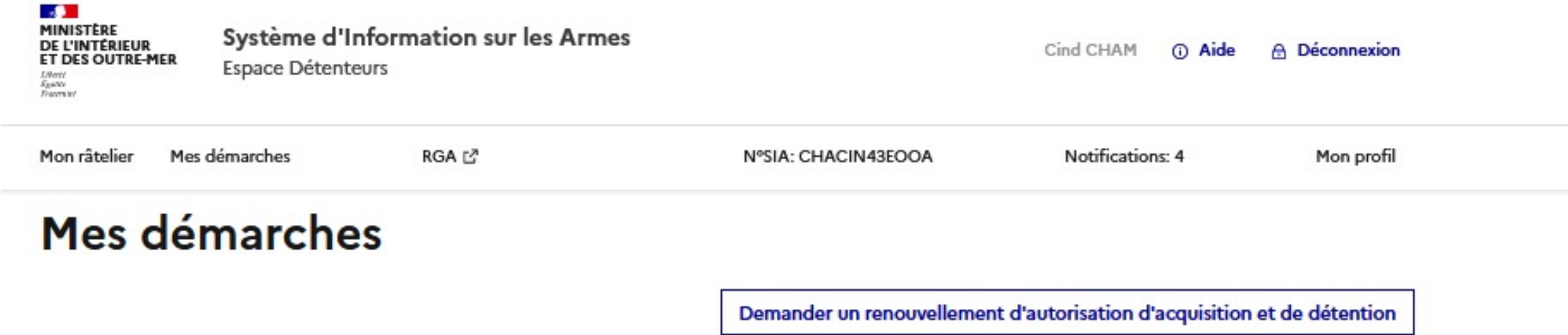
10

☐	Numéro d'encodage ↑↓	Numéro de série ↑↓	Type ↑↓	Marque ↑↓	Modèle ↑↓	Calibre Canon 1 ↑↓	Calibre Canon 2 ↑↓	Classement ↑↓	Régime de détention	Statut ↑↓	
	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q		↓	
☐	AA848-P23-SERIE-01	SERIE-01	CARABINE	A-SQUARE	HANNIBAL	338 WIN MAG		C 1° b)	Déclaration	Détenue	+

La demande d'autorisation de détention dans le SIA



Demande d'autorisation de détention



1. Le détenteur initie la demande :

- Lors de la première acquisition d’une arme de catégorie B,
- Lorsque l’autorisation détenue arrive à expiration.

Demande d'autorisation de détention



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité

Système d'Information sur les Armes

Espace Détenteurs

Cind CHAM

 Aide

 Déconnexion

Mon râtelier

Mes démarches

RGA 

N°SIA: CHACIN43EOOA

Notifications: 4

Mon profil

Demander un renouvellement d'autorisation d'acquisition et de détention

Étape 1 sur 2

Identité du demandeur

Étape suivante : Demande d'autorisation

Identité

CHAM CIND

Sexe : Féminin

Né(e) le : 08/08/2000 à TESTED, France

CNI

Modifier les informations

Résidence principale

TESTED

75001 TESTED

Modifier mon adresse

Annuler

Étape Suivante

Le détenteur confirme que ses informations sont juste et il passe à l'étape suivante

Attention, si les informations sont erronées, le détenteur doit les corriger dans l'onglet « mon profil »

Demande d'autorisation de détention

Demander un renouvellement d'autorisation d'acquisition et de détention

Étape 2 sur 2

Demande d'autorisation

Récapitulatif des informations pour la nouvelle demande d'autorisation.

Type de demande : première demande

Motif : à titre sportif

Avis préalable de la Fédération Française de Tir : Oui

Licence de tir en cours de validité : Oui

Licence de tir valable jusqu'au 31/12/2021

Informations supplémentaires à renseigner.

Acte de naissance *

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont .png, .pdf, .jpeg, .jpg

Importer

Veuillez importer un extrait d'acte de naissance avec mentions marginales de moins de 3 mois.

☐

Je déclare sur l'honneur disposer des installations nécessaires à la conservation d'armes à feu de catégories A et B

Les armes à feu, leurs éléments et leurs munitions de catégories A et B doivent être conservés : Soit dans des coffres forts ou des armoires fortes adaptés au type et au nombre de matériels détenus; Soit à l'intérieur de pièces fortes comportant une porte blindée et dont les ouvrants sont protégés par des barreaux. (art. R. 314-3 du code de la sécurité intérieure)

Avez-vous déjà suivi un traitement dans un hôpital psychiatrique ?

☐ Oui

☐ Non

Retour

Accéder à l'étape suivante

Le détenteur importe son acte de naissance de moins de 3 mois.

Il indique s’il a fait l’objet d’une hospitalisation sous contrainte. Si oui, il doit fournir un certificat médical psychiatrique

Il atteste sur l’honneur qu’il possède bien un coffre fort

En cliquant sur valider, la demande est transmise en préfecture. Un mail de confirmation est envoyé au détenteur

Demande d'autorisation de détention

Acte de naissance

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont .png, .pdf, .jpeg, .jpg

Importer

Capture.PNG

Veuillez importer un extrait d'acte de naissance avec mentions marginales de moins de 3 mois

Avis préalable délivré par la Fédération Française de Tir

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont .png, .pdf, .jpeg, .jpg

Importer

Capture.PNG



Dans l'attente de l'interconnexion avec la FFTIR, le détenteur intégrera par ailleurs une pièce-jointe avec son avis préalable délivrée par la FFTIR.

Demande d'autorisation de détention



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité

Système d'Information sur les Armes

Espace Détenteurs

Licencie TIREUR N°SIA: TIRLIC39LRVQ [Aide](#) [Déconnexion](#)

Mon râtelier

Mes démarches

RGA [↗](#)

Notifications: 0

Mon profil

Mon râtelier numérique

Mes armes

Mes munitions

Vous trouverez ci-dessous les armes que vous possédez, identifiées par un n° d'encodage. Si les informations sont vous devez utiliser la fonctionnalité "Signaler une erreur" qui apparait lorsque vous cochez une arme. Si des armes sont absentes du râtelier, utilisez la fonctionnalité absente du râtelier".

Vous disposez de 6 mois pour corriger les informations présentes sur votre râtelier via les deux fonctionnalités précitées. Passé ce délai, délai, les boutons "Signaler une erreur" et absente absente du râtelier" ne seront plus accessibles.

Arme héritée

Arme trouvée

Arme absente du râtelier

Réinitialiser les filtres

0 résultat

Lignes par page

10 [v](#)

☒	Numéro d'encodage ↑↓	Numéro de série ↑↓	Type↑↓	Marque↑↓	Modèle↑↓	Calibre Canon 1 ↑↓	Calibre Canon 2 ↑↓	Classement ↑↓	Régime de détention	Statut↑↓
										v

No results found

Procédure armuriers

Le transfert d'une arme de catégorie B dans le SIA



Le transfert d'une arme de catégorie B dans le SIA

1 Validation des armes

2 Transaction

3 Récapitulatif et validation

Objet de la transaction : 1 arme sélectionnée

1

10

Type	Classement	Marque	Modèle	Calibre	N° encodage	Statut	Action
CARABINE	B 4*	2A ARMAMENT	(BALIOS LITE (BLR 16)	5,56 X 45 (223 REM)(223 WYLDE)	A4002-C23-ARMECATB4	En stock	

1

10

Etape suivante

1. L'armurier se connecte au livre de police et sélectionne l'action « Transférer une arme » dans l'onglet « Mes armes ».

Le transfert d'une arme de catégorie B dans le SIA

✓ Validation des armes

2 Transaction

3 Récapitulatif et validation

Déclaration d'une transaction

Type de transaction *

☒ Transférer pour cession ☐ Transférer pour modification / réparation ☐ Transférer pour dépôt ☐ Transférer pour vente entre particuliers ☐ Transférer pour prêt

Destination * ⓘ

☒ N°SIA (particuliers, professionnels) ☐ Professionnel à l'international ☐ Particulier ☐ Gestionnaire de flotte

N° SIA

LICPRO17NAPC

OU

N° SIRET ⓘ

Rechercher



Identité du détenteur d'origine : Particulier
N°SIA : LICPRO17NAPC
Nom : LICENCIE TIR
Prénom : PROFIL
Sexe : F
Naissance : 01/01/2000 à PARIS
France



Adresse : Nationale
Adresse : 15 RUE DES LILAS
Ville : PARIS
Code postal : 75001
Pays : FRANCE
Téléphone : 06 10 10 10 10
Email : profil.licencie.tir@mail.com

Modalité de transfert *

☒ Envoyer les armes ☐ Remettre en mains propres

Etape précédente

Etape suivante

2. Il renseigne le numéro SIA du détenteur destinataire et vérifie ses informations personnelles.



Au clic sur « étape suivante » le SIA vérifie le rattachement d'une autorisation valide au compte du détenteur

Le transfert d'une arme de catégorie B dans le SIA

3. Il clique sur « Transférer l'arme ».



Au clic, un appel API est réalisé auprès de la FFTir pour vérifier la validité de la licence et de l'autorisation préalable du détenteur.



Dans l'attente de l'interconnexion avec la FFTIR, le transfert d'arme ne sera pas bloqué.

Il sera possible dès lors que le détenteur bénéficiera d'une autorisation valide. Dans le cas où l'autorisation préalable ou la licence est levée par la FFTIR, cette dernière en informe la Préfecture qui invalide l'autorisation.



Au clic, un appel API est également réalisé pour vérifier que la personne n'est pas inscrite au FINIADA

4. Si les deux appels sont concluants, l'arme est transférée dans le râtelier du détenteur

Procédure armuriers

Le transfert de munitions de catégorie B dans le SIA



Le transfert de munitions de catégorie B

Mon livre de police

Mes armes ou Mes éléments d'armes ou **Mes munitions**

Transférer des munitions ▼

Veuillez renseigner le numéro SIA d'un détenteur :

N° SIA

GARLAU00EFGS

Rechercher

N° SIA : GARLAU00EFGS
Nom : GAR
Prénom(s) : LAU
Date de naissance : 1992-01-15
Lieu de naissance :

Retour Transférer des munitions

1. L'armurier se connecte au livre de police et sélectionne l'onglet « Mes munitions ».

2. Il renseigne le numéro SIA du détenteur destinataire et vérifie ses informations personnelles.

3. Il clique sur « Transférer des munitions ».



Au clic, le SIA vérifie que le détenteur détient une arme de catégorie B

Le transfert de munitions de catégorie B

Mon livre de police

Mes armes

ou

Mes éléments d'armes

ou

Mes munitions

Transfert de munitions à GAR LAU (GARLAU00EFGS)

	Numéro encodage	Calibre	Date d'acquisition	Période	Nombre de munitions
☒	AA110-P23-TEST SCAE	9 X 19 (9MM LUGER)	03/05/2023	06/11/2023 - 06/11/2024	0/3000

Retour

Transférer des munitions

4. L’armurier sélectionne l’arme pour laquelle le détenteur souhaite acheter des munitions et il clique sur le bouton « Transférer des munitions ».

Le transfert de munitions de catégorie B

Mon livre de police

Mes armes

ou

Mes éléments d'armes

ou

Mes munitions

Transfert de munitions à GAR LAU (GARLAU00EFGS)

Numéro encodage	Calibre	Date d'acquisition	Période	Nombre de munition
AA110-P23-TEST SCAE	9 X 19 (9MM LUGER)	03/05/2023	06/11/2023 - 06/11/2024	0/3000

Veuillez renseigner la quantité de munitions à transférer :

Valider

Retour

5. Il renseigne le nombre de munitions à transférer et est alerté lorsque le quota de munitions est atteint (attention la limite est de 1000 munition par achat et 3000 munitions par arme et par an).

 Au clic, un appel API est réalisé auprès de la FFTir pour vérifier la validité de la licence et de l'autorisation préalable du futur détenteur.

Le module munitions ne concerne que les armes de catégorie B car les munitions des armes de catégorie C ne sont pas limitées.